

< LENS - LIÉVIN - HÉNIN >

Évin-Malmaison

## La mairie déterminée à faire obstacle aux compteurs Linky

Près de 150 personnes ont assisté mercredi soir à la réunion publique sur le compteur électrique connecté Linky. Le représentant du collectif des anti-Linky du Pas-de-Calais a déroulé un argumentaire pour inciter les habitants à s'opposer au nouveau compteur. Et la maire Valérie Petit va tout faire pour empêcher le déploiement à Évin-Malmaison.



Vincent Gambier, du collectif Infos Linky 62, répète qu'il n'est pas là pour convaincre. C'est pourtant l'impression qu'il donne au fil de ses deux heures d'exposé.

Vincent Gambier le dit à chaque réunion qu'il anime : « *Notre collectif n'a pas vocation à persuader mais à mettre à disposition de tous toutes les informations au sujet de Linky.* » Preuve de la bonne foi du collectif qu'il représente ? Il est baptisé Infos Linky 62 et non pas collectif des anti-Linky du Pas-de-Calais. Seulement, l'argumentaire qu'il a déroulé mercredi soir salle Dugardin à Évin-Malmaison et qu'il déroule à chaque réunion publique au sujet de ce fameux compteur électrique connecté **est entièrement à charge.**

Les rares arguments prétendument en faveur de Linky, issus d'un courrier envoyé par Enedis à un particulier, sont immédiatement tournés en dérision. Et la démonstration passe tranquillement des ondes que chacun peut observer à la surface de l'eau après avoir jeté un caillou aux risques d'arrêt des pacemakers, d'incendie, de cyberterrorisme, d'espionnage, de cambriolage et de surfacturation.

**Quelque 150 personnes étaient présentes au début de la réunion,** mais toutes n'ont pas tenu jusqu'au bout de l'exposé de Vincent Gambier. À ses côtés, les présidents des associations locales ADLMC et PIGE, Guy Bourez et Bruno Adolphi, n'ont finalement pas pris la parole. Seule la maire, Valérie Petit, s'est immiscée dans les débats, pour déplorer de n'avoir « *jamais été concertée pour le déploiement de Linky, alors que c'est dangereux pour la santé et la vie privée* ». Elle a aussi rappelé qu'elle prendrait un arrêté contre le déploiement et ferait voter une délibération en ce sens au conseil municipal.

### La maire remontée contre Enedis



Le foyer Dugardin était presque comble au début de la conférence. Après deux heures et demi de réunion, il restait une trentaine de personnes dans l'assistance.



Valérie Petit n'a aucun doute sur le nocivité du compteur Linky.

Déterminée à faire barrage à ce compteur imposé par la loi de transition énergétique de 2015, elle a promis de mettre à disposition des habitants **des modèles de lettres de refus** à envoyer à Enedis. « *Et si on habite Courcelles-les-Lens ?* » l'a interpellée une dame dans l'assistance. « *Je vous l'offre* », a répondu Valérie Petit.